

CANADA MIGRATION

Établi par le Service d'information de l'Atlas national, Centre canadien de cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa, et chez les dépositaires autorisés. Préférer MCR 4104F.

Cette carte est en vente au Bureau des cartes du Canada, Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa, et chez les dépositaires autorisés. Préférer MCR 4104F.

Copies of this map are available in English. Quote MCR 4104.

© 1992, Sa Majesté la Reine ou chef du Canada, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Échelle 1:7 500 000 ou 1 centimètre représente 75 kilomètres
 Kilomètres 0 75 150 225 300 375 450
 Miles 0 75 150 225 300 375 450
 Projection conique conforme de Lambert, parallèles d'échelle conservés à 49°N et 77°N.
 Au nord de 80° de latitude, projection polaire modifiée.

MIGRATION

La présente carte illustre trois aspects différents de la migration pour la période 1971-1986 : le niveau global d'immigration et d'émigration internes (migration totale), les effets de ces mouvements sur l'accroissement de la population (immigration interne moins émigration interne) (migration nette) et le niveau d'immigration en provenance de l'étranger (immigration). La population totale de 1986 sert de base à l'établissement du tableau de la migration. Les caractéristiques de la migration présentées se réfèrent, tant au niveau national que régional, des tendances uniques qui témoignent de différences dans l'incidence de la migration aux plans social et économique.

Certains des taux de migration totale les plus élevés ont été relevés dans de petites collectivités qui sont situées dans le Nord et le long de la côte de la Colombie-Britannique, à la périphérie des principales régions d'agglomérations adjacentes. Au sein de telles collectivités axées sur les ressources, les possibilités au niveau de l'éducation, de l'emploi et même du choix d'un conjoint sont limitées. Il se peut donc que des résidents soient attirés par les franchissements certains grands détroits de l'eau. Par contre, presque toutes les régions situées à l'est de Montréal affichent de très faibles taux de renouvellement, c'est-à-dire de migration totale. Les taux varient entre 40 % et 15 % dans les régions (Québec) et 20 % à 10 % dans les régions (Colombie-Britannique). La faiblesse des taux de renouvellement dans les régions rurales de l'est du Canada (par exemple, à Terre-Neuve et au Québec) s'explique en partie par le fait que ces régions ont connu plus récemment des taux de migration plus élevés qu'au Québec.

La tendance de la migration nette est plus complexe que celle des deux autres caractéristiques figurant sur la carte. Dans 15 ans, elle pourrait être tout à fait différente de ce qu'elle est aujourd'hui. À l'échelle régionale, les zones à croissance rapide comme l'Alberta et la Colombie-Britannique contrastent avec les zones à faible croissance comme les provinces de l'Atlantique, Terre-Neuve en particulier. Une croissance économique lente entraîne une immigration interne chronique, tandis qu'on observe l'inverse dans les régions économiquement prospères. Cependant, les grandes agglomérations affichent également un taux appréciable d'émigration interne. Ainsi, par exemple, les centres urbains de Montréal et de Toronto entraînent une perte nette de migrants, qui, à la recherche de logements, se déplacent vers les banlieues avoisinantes. La population des zones périphériques s'accroît par conséquent.

Les taux d'immigration les plus élevés sont associés aux plus grandes municipalités ou aux régions frontalières à croissance rapide. Par contre, on envisage les taux les moins élevés dans les divisions de recensement en milieu rural. Ces tendances sont les plus nettement définies sur la carte. Par ailleurs, elles diffèrent selon les régions : ainsi, l'Ouest canadien accueille de nombreux immigrants, mais, toutefois, sont les centres situés à l'est de la frontière entre l'Ontario et le Québec qui s'attirent beaucoup d'immigrants. La croissance des centres d'immigration tend à se perpétuer. Des vagues d'immigrants, en quête de débouchés économiques, ont formé des concentrations importantes, qui se font mêler à un étalement des collectivités et des implantations qui attirent encore davantage les nouveaux arrivants. Bien que les taux d'immigration influent faiblement sur l'accroissement de la population, ils peuvent avoir des effets importants sur la structure sociale d'une collectivité par l'introduction de nouvelles valeurs et de nouvelles coutumes.

Il est possible, pour la période à l'étude, de classer les lieux selon des combinaisons des trois caractéristiques de la migration. Comme la plupart des divisions de recensement sont des divisions rurales, les regroupements les plus courants sont également des regroupements ruraux :

- villes axées sur les ressources situées dans l'Ouest et dans le Nord, et enregistrant une dépopulation rapide (migration nette faible, migration totale élevée, immigration faible);
- divisions de recensement isolées au Québec et dans la région de l'Atlantique caractérisées par une immigration interne nette à long terme (migration interne faible, migration totale faible, immigration faible);
- centres de services ruraux au Québec et dans les provinces de l'Atlantique qui ont été moins gravement touchés par l'émigration interne (migration nette moyenne, migration totale faible, immigration faible);
- banlieues à croissance rapide au Québec et ailleurs hors des régions urbaines en Ontario et dans l'Ouest (migration nette élevée, migration totale élevée, immigration faible);
- agglomérations urbaines à croissance rapide en Alberta et en Colombie-Britannique (migration nette élevée, migration totale élevée, immigration de migrants à élevée).

La plus courante de toutes les combinaisons (migration nette faible et migration totale moyenne) se manifeste au sein des divisions de recensement urbaines (Toronto, Montréal), des divisions de recensement rurales situées dans l'Ouest (surtout au Manitoba et en Saskatchewan) et des divisions de recensement axées sur les ressources situées en Ontario. Les divisions de recensement qui entrent dans cette catégorie sont diverses et ne peuvent être reliées par un facteur unique.

Les taux de migration pour les trois caractéristiques sont fondés sur les données de recensement ; ils ont été calculés pour chaque période de recensement quinquennale et cumulés afin d'obtenir un taux total de migration pour la période 1971-1986 (les capitaux sont expliqués davantage dans la légende). Le fait de cumuler les taux pour chaque période de cinq ans permet de réduire au minimum les erreurs attribuables aux changements mineurs de limites des divisions, d'un recensement à l'autre. Par ailleurs, l'absence des particuliers au moment même du recensement ainsi que le lieu de résidence cinq ans auparavant sont enregistrés aux fins du recensement. Comme cette façon de faire ne tient pas compte des autres mouvements effectués dans l'intervalle, les taux de migration totale sont sous-estimés.

Les unités spatiales employées en vue d'établir la carte sont les 266 divisions de recensement définies pour le Recensement du Canada de 1986. En ce qui concerne Montréal, Toronto et Vancouver, deux divisions ou plus ont été combinées pour tenir compte du fait que ces divisions font partie d'une métropole globale. Les symboles qui figurent sur la carte sont généralement placés au centre de gravité de la population d'une division de recensement. Toutefois, lorsque la population est répartie uniformément sur une division de recensement, le symbole se trouve au centre géographique de cette division.

Recherche effectuée par J.W. Simons, Département de géographie, Université de Toronto. Recherche adaptée pour l'Atlas national par D. Williams et réduction-revision effectuées par M. Chapman, Service d'information de l'Atlas national (Cartographie réalisée par T. Williams, Service d'information de l'Atlas national, Centre canadien de cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada).

La présente carte a été réalisée et publiée en partie à l'aide de techniques numériques.

SOURCES

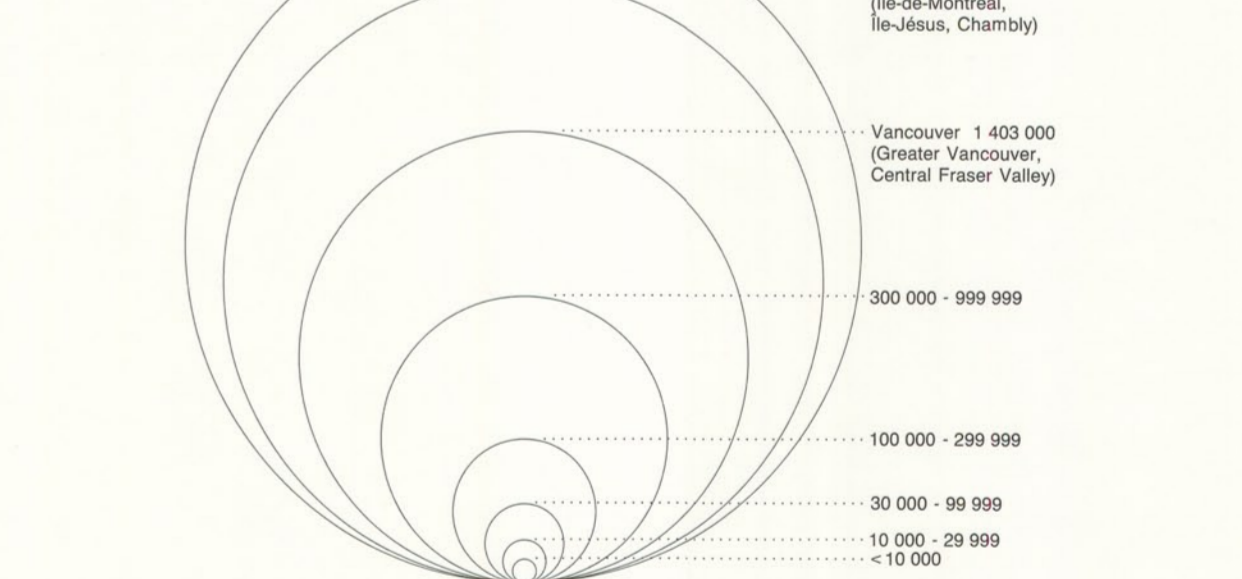
Canada, Statistique Canada 1990. Nombre d'immigrants internes, 1961-1986, selon la division de recensement. Données spéciales, Ottawa, 1988. Profils de divisions et subdivisions de recensement/Profiles: Census Divisions and Subdivisions, Catalogues 94-301 à 94-124, Ottawa, 1988.

1983. Population - mobilité/Population: Mobility Status, Catalogue 92-907, Ottawa, 1985.

1986. Population - recensement démographique, taux de mobilité/Population: Demographic Characteristics, Mobility Status, Catalogue 92-635, Ottawa, 1986.

POPULATION, 1986

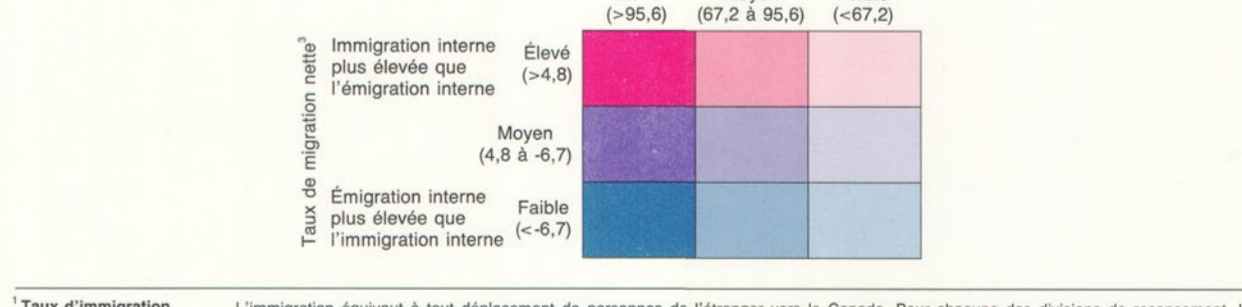
par division de recensement



TAUX D'IMMIGRATION, 1971-1986



TAUX DE MIGRATION TOTALE ET NETTE, 1971-1986



Taux d'immigration

L'immigration équivaut à tout dénombrement de personnes de l'étranger vers le Canada. Pour chacune des divisions de recensement, le taux d'immigration a été calculé, pour la période de recensement 1971-1976, selon la formule ci-après.

$$\frac{\text{nombre d'immigrants de l'étranger (1971-1976)}}{\text{population totale âgée de 5 ans et plus (1976)}} \times 100$$

Ce calcul a été répété pour les périodes de recensement 1976-1981 et 1981-1986. Les trois taux ont été totalisés pour obtenir le taux définitif d'immigration employé aux fins de la présente carte.

Taux de migration totale

La migration totale équivaut à la somme du nombre d'immigrants internes et du nombre d'émigrants internes; elle représente l'ensemble des mouvements de personnes au sein du Canada. Le taux de migration totale a été calculé, pour la période de recensement 1971-1976, selon la formule ci-après.

$$\left(\frac{\text{nombre d'immigrants internes (1971-1976)}}{\text{population totale âgée de 5 ans et plus (1976)}} \times 100 \right) + \left(\frac{\text{nombre d'émigrants internes (1971-1976)}}{\text{population totale âgée de 5 ans et plus (1976)}} \times 100 \right)$$

Taux de migration nette

La migration nette équivaut au nombre d'émigrants internes moins le nombre d'immigrants internes; elle représente l'incidence de la migration sur la population totale. Pour chacune des divisions de recensement, le taux de migration nette a été calculé, pour la période de recensement 1971-1976, selon la formule ci-après.

$$\left(\frac{\text{nombre d'émigrants internes (1971-1976)}}{\text{population totale âgée de 5 ans et plus (1976)}} \times 100 \right) - \left(\frac{\text{nombre d'immigrants internes (1971-1976)}}{\text{population totale âgée de 5 ans et plus (1976)}} \times 100 \right)$$

Ce calcul a été répété pour les périodes de recensement 1976-1981 et 1981-1986. Les trois taux ont été totalisés pour obtenir le taux définitif de migration nette employé aux fins de la présente carte.

